

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 44 (2017)

Artikel: Comment et pourquoi Camille DUCOMMUN-dit-Verron est-il devenu
Camille du LOCLE

Autor: Favre, Françoise / Matthey-de-l'Endroit, Charles-Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-816262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment et pourquoi Camille DUCOMMUN-dit-Verron est-il devenu Camille du LOCLE

Françoise Favre et Charles-Henri Matthey-de-l'Endroit

Zusammenfassung

Le Locle kann sicherlich nicht von sich behaupten, als Stadt für Opernliebhaber bekannt zu sein. Doch eines seiner Kinder, Camille Ducommun-dit-Verron, wurde in Opernkreisen Camille de Locle gerufen, ohne dass es sich dabei um einen Künstlernamen handelt. Es war reiner Zufall, dass wir nach einer Anfrage begannen, uns für diesen Direktor der Opéra-Comique in Paris zu interessieren, der als erster die Oper «Carmen», die Georges Bizet berühmt gemacht hat, zur Aufführung brachte und der bei der Schaffung von «Aida» von Giuseppe Verdi eine entscheidende Rolle spielte. Wir haben versucht, die Herkunft seiner Familie zu ermitteln und eine Erklärung der Namensänderung zu finden.

Résumé

Le Locle ne peut certes pas se prévaloir d'être une ville connue des amateurs d'opéra. Pourtant, l'un de ses enfants, Camille Ducommun-dit-Verron, s'est fait appeler Camille de Locle dans les milieux lyriques sans qu'il s'agisse-là d'un nom de scène. C'est tout à fait par hasard, à la suite d'une interpellation, que nous avons été amenés à nous intéresser à ce directeur de l'Opéra-comique de Paris qui fut le premier à mettre en scène « Carmen », l'opéra qui a fait la renommée de Georges Bizet, et qui a joué un rôle déterminant dans la création d'« Aïda » de Giuseppe Verdi. Nous avons essayé de retrouver ses origines familiales et d'expliquer ce changement de nom.

Contrairement à Milan ou à Vérone, Le Locle ne peut pas se prévaloir d'être une ville connue des amateurs d'opéra. Et pourtant, si Le Locle ne peut revendiquer d'abriter en ses murs « La Scala » de la métropole lombarde, on ignore souvent que l'un de ses ressortissants, Camille DUCOMMUN-dit-Verron, plus connu dans les milieux lyriques sous le nom de Camille du LOCLE, exerça ses talents en tant que directeur de l'Opéra-comique de Paris, impresario, metteur en scène et librettiste d'opéras. C'est tout à fait par hasard, à la suite d'une interpellation, que nous avons été amenés à nous intéresser à ce personnage quasiment ignoré à Neuchâtel, y compris dans les Archives de l'Etat (AEN) pour retrouver ses origines familiales et tenter d'expliquer ce changement de nom.

C'est principalement en France, où Camille du LOCLE a passé la plus grande partie de sa vie, que nous avons mené nos recherches. Le point de départ nous a été fourni par une fiche trouvée aux AEN mentionnant un article paru en 1948 dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire Inférieure*, tome LXXXVII, p. 72-76. Ladite société nous a aimablement envoyé une copie numérisée de l'article, sorti de la plume d'un neuchâtelois anonyme, intitulé « *Les origines de la famille DUCOMMUN DU LOCLE* ». C'est la source que nous avons appelé ci-dessous « source A ».

Partant de là, nous avons pu faire des recherches dans les registres de l'état civil français, heureusement presque tous mis en ligne sur internet ! Ensuite, grâce à l'aide bénévole de quelques généalogistes français – il faut reconnaître qu'ils sont champions dans ce domaine – nous avons eu accès au jugement du Tribunal civil de Nantes autorisant le changement de nom, un document de trois pages qui contient une ébauche de généalogie. C'est la source que nous avons appelé « source B » ci-dessous.

L'auteur anonyme de l'article du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire inférieure* cité plus haut (source A) commence ainsi : « *La bibliographie dont nous disposons au sujet du sculpteur nantais Ducommun du Locle et de son fils Camille, auteur de livrets d'Opéra, se borne à indiquer que cette famille est originaire du Locle, petite ville du Jura suisse, en pays neuchâtelois (...) où, il faut bien le reconnaître [tous deux] sont totalement ignorés.* ». Après une brève présentation du Locle, du canton de Neuchâtel et de son histoire, l'auteur fait un saut dans le temps et part de Josué DUCOMMUN-dit-Verron, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, reçu bourgeois de Neuchâtel en 1725. Nous avons choisi de faire le chemin inverse, c'est-à-dire de partir du connu – Camille du Locle – pour aller vers l'inconnu et vérifier la souche neuchâteloise de la famille en donnant toutes les preuves possibles de la filiation. On verra que pour faire mentir leur patronyme, ces DUCOMMUN sont une famille peu commune !

1 – Camille Théophile Germain DUCOMMUN DU LOCLE, dit Camille DU LOCLE est né le 16 juillet 1832 à Orange, dans le département du Vaucluse, en France. Il est le fils de Daniel Henri Joseph DUCOMMUN DU LOCLE, receveur-percepteur des finances et sculpteur, et de Claire Adèle COLLART-DUTILLEUL.

Une mention marginale ajoutée sur son acte de naissance précise que : « Ce jour d'aujourd'hui 25 mars 1863 a été transcrit sur le registre des actes de naissance de ladite année sous le 118/2, un jugement rendu par le Tribunal civil de cette ville le 12 mai 1863, qui ordonne qu'en vertu du décret impérial en date du 21 février 1861 Daniel Ducommun est autorisé à ajouter à son nom celui de du Locle et à s'appeler à l'avenir Ducommun du Locle. » Cette mention est étonnante, puisque le patronyme « Ducommun du Locle » est déjà utilisé dans l'acte de 1832 et que le père signe « Ducommun du Locle ». C'est donc que le nom double était déjà employé par la famille bien avant son officialisation. C'est



*Camille du Locle
Dessin de Christian Allers, 1895*

donc le père de Camille qui a fait une demande de changement de nom, assez tardivement d'ailleurs. Camille héritera du nouveau patronyme familial, mais se fera appeler simplement Camille DU LOCLE, oubliant la racine « Ducommun » ... trop commune pour un homme de théâtre ?

Entre 1851 et 1853, Camille séjourne à la Villa Médicis à Rome. Celle-ci héberge aujourd'hui encore l'Académie de France, une institution artistique dédiée à l'accueil de jeunes artistes français pour leur permettre de développer leurs projets créatifs. C'est probablement lors de ce séjour qu'il apprend l'italien, une langue qu'il semblait bien maîtriser. Sa notoriété dans les milieux de l'opéra commence véritablement une dizaine d'années plus tard, en 1862, lorsqu'il devient l'assistant d'Emile Perrin, directeur de l'Opéra de Paris.

Camille épouse le 22 avril 1863 à Paris Marie Henriette DOUX (décédée à Paris en 1936). Le couple a deux filles, Claire Adèle Emilie (1864-1915) et Suzanne Catherine Henriette (1870-1964) qui toutes deux ont eu une descendance.

De 1870 à 1874, il assure avec Adolphe de Leuven la codirection de l'Opéra-Comique, connu à l'époque sous le nom de « Salle Favart ». C'est durant cette

période, en mai 1872, qu'est créé « Djamileh », opéra en un acte de Georges Bizet, livret de Louis Gallet, selon un conte d'Alfred de Musset. Certaines sources indiquent que Camille du Locle aurait été l'inspirateur du texte et de la musique de cet opéra. Cette direction bicéphale prend fin brutalement en 1874, lors de la mise en scène de « Carmen ». Adolphe de Leuven, en désaccord avec le travail artistique de Camille du Locle, démissionne pour protester contre le meurtre sur scène de l'héroïne, poignardée à la fin du 4^e acte. A la suite de cette démission, Camille du Locle reprend seul la direction de l'Opéra-Comique jusqu'en 1876. Une gestion dans laquelle il ne brilla pas particulièrement et qui causa bien des problèmes à l'institution... « Carmen », le plus célèbre des opéras de Georges Bizet, inspiré de l'œuvre de Prosper Mérimée et mis en scène par Camille du Locle, sera malgré tout présenté pour la première fois le 3 mars 1875 à l'Opéra-Comique de Paris. Trois mois plus tard, Bizet succombe à un infarctus, dans la nuit du 2 au 3 juin 1875, à l'âge de 36 ans, et c'est Camille du Locle qui prononce l'oraison funèbre du musicien lors de son inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le 10 juin 1875. Selon un article paru dans la revue « Les Annales Politiques et Littéraires » le 22 juin 1884 sous la plume d'Albert Dayrolles, le nom de Bizet « *ne devait être célèbre dans le grand public qu'à dater de Carmen, jouée pour la première fois à l'Opéra-Comique sous la direction de M. du Locle, le 3 mars 1875.* » Force est donc d'en déduire que Camille du Locle a joué un rôle majeur dans la célébrité de son ami Georges Bizet. Camille du Locle s'était également lié d'amitié avec Giuseppe Verdi, avec lequel il entretenait une correspondance soutenue. On retrouve les lettres de Verdi en fac-similés sur le site de la Bibliothèque Nationale de France. Ces lettres sont souvent rédigées en italien, d'une écriture tourmentée et difficile à déchiffrer, mais nous en avons trouvé une, rédigée en français dans laquelle Verdi informe son ami qu'il est « *souffrant et qu'il n'ira pas à l'opéra ce matin* ».

A la suite du décès du librettiste Joseph Méry, Camille du Locle se voit confier la charge de terminer le livret du « Don Carlos » de Verdi en 1867. Plus tard, entre 1869 et 1870, il joue un rôle déterminant dans la genèse de l'opéra « Aïda », commandé par le khédivé égyptien Ismaïl Pacha pour les fêtes d'inauguration du Canal de Suez. Verdi n'était pas très favorable à une création en Égypte, craignant un public trop mondain. Camille du Locle va alors jouer le rôle de médiateur et se met en relation avec l'égyptologue Auguste Mariette, qui avait eu l'idée de ce projet. Prévus en janvier 1871, la première d'Aïda sera retardée en raison du siège de Paris (19 septembre 1870 - 28 janvier 1871), les décors et les costumes étant bloqués dans la capitale française par la guerre franco-prussienne. Finalement, c'est le 24 décembre 1871 qu'est créé « Aïda » à l'Opéra Khédival du Caire, construit spécialement pour l'occasion. C'est aussi

à Camille du Locle que l'on doit la traduction en français des livrets de deux autres opéras moins connus de Verdi, « Simon Boccanegra » et « La force du destin ». L'amitié qui liait les deux hommes prend fin en 1876 à la suite d'un différend financier ...

En 1877, Camille du Locle participe à un concours de poésie et obtient le Prix de l'Académie Française pour une pièce en vers sur le poète André Chénier. La critique est unanime à constater que cette poésie s'élevait au-dessus de la valeur ordinaire des concours et à en louer la composition ingénieuse et les beaux vers. Mais c'est surtout pour Ernest Reyer, un auteur d'opéra moins connu que Bizet et Verdi, qu'il a composé. On lui doit notamment le livret de l'opéra « Sigurd », tiré de la « Chanson des Niebelungen », une épopée médiévale allemande du XII^e siècle dont s'est inspiré plus tard Richard Wagner pour son opéra « Der Ring des Niebelungen ». « Sigurd » est présenté pour la première fois le 7 janvier 1884 au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. C'est encore lui qui écrit le livret de « Salammbô », d'après le roman de Gustave Flaubert. On sait que Camille du Locle et Gustave Flaubert ont échangé une correspondance à ce sujet, car transposer les péripéties poétiques et dramatiques du roman de Flaubert en livret d'opéra était loin d'être une chose aisée ! L'opéra est finalement créé le 10 février 1890 au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. La presse spécialisée de l'époque jugea favorablement le livret qui « *côtoyait assez fidèlement les actions du livre* » selon « La Grande Revue » du 30 mai 1892.

A la fin de sa vie, Camille du Locle s'est installé à Capri où il s'était fait construire la « Villa Certosella » (transformée en hôtel par la suite). C'est durant son séjour à Capri, qu'il rencontre le portraitiste et illustrateur allemand Christian Wilhelm Allers, auteur du portrait de Camille du Locle le plus connu. C'est à Capri qu'il s'est éteint le 9 octobre 1903, à l'âge de 71 ans.



Signature de
Camille Théophile Germain Ducommun du Locle

2 – Daniel Henri Joseph DUCOMMUN est né à Nantes le 18 Germinal An XII (8 avril 1804). Il est le fils de Joseph DUCOMMUN, pharmacien en chef de l'hospice civil de Nantes, et de Louise Laurence MARTIN. Une mention margi-

nale inscrite sur son acte de naissance indique que : « *Par jugement du 17 juillet 1862, le Tribunal civil de Nantes ordonne que les mots du Locle soient ajoutés dans l'acte ci-contre au nom patronymique Ducommun* ». L'acte de naissance est rédigé au nom Ducommun (en un seul mot), mais le père et le grand-père de l'enfant signent Du Commun (en deux mots avec deux majuscules).

Il épouse Claire Adèle COLLART-DUTILLEUL le 9 juillet 1831 à Paris, la fille d'Antoine Louis Germain Collart-Dutilleul, Directeur des Contributions Directes. Ils auront deux fils, Camille, et Alfred Léopold François né le 2 janvier 1836 à Bayeux (Calvados, France). Nous avons déjà vu plus haut le cas de Camille. A la naissance d'Alfred, l'acte est rédigé au nom de Du Commun Dulocle (en un mot) et le père signe Ducommun du Locle. On sait qu'au XIX^e siècle, l'orthographe des noms propres est encore flottante, mais dans ce cas, on peut penser que ces variantes traduisent déjà l'hésitation de Daniel Ducommun entre l'intégration à son pays d'adoption et la fidélité à l'origine de ses pères. Veuf en 1836, il épouse en seconde noce Louise Albertine Augustine PRINCE le 10 octobre 1848 à Paris, dont il aura un fils, Henry Samuel (1847-1908). Léopold et Samuel suivront les traces de leur père dans l'administration des finances (preuve qu'ils étaient de nationalité française), tandis que Camille fera carrière dans le milieu lyrique.



*Daniel Ducommun
Photo d'Etienne Carjat, conservée au
Musée d'Orsay à Paris*

En 1861 que Daniel fait une demande de rectification de son patronyme. Il justifie sa filiation en présentant un certain nombre de pièces à travers lesquelles il remonte jusqu'à Josué Ducommun-dit-Verron, originaire du Locle. Selon le Jugement du Tribunal civil de Nantes : « *Monsieur Daniel Henry Joseph du Commun du Locle, Receveur général des Finances demeurant à Valence (...) a l'honneur d'exposer (...) que c'est à tort que lui et son père ont été dénommés Ducommun en un seul mot, au lieu de Du Commun en deux mots qui est leur véritable nom patronymique...* ». Il demande par la même occasion que soit ajouté « du Locle » à son patronyme. Finalement, le Tribunal considère que la demande d'écrire Ducommun en deux mots n'est pas suffisamment justifiée, mais autorise l'addition des mots du Locle, « *puisque cette addition a été autorisée par un décret impérial du 20 février*

1861, contre lequel aucune opposition n'a été formulée dans l'année ». Son acte de naissance et ceux de ses fils sont alors modifiés en conséquence.

Daniel Ducommun est de nationalité française. Il fait une carrière professionnelle dans l'administration des finances, ce qui l'a conduit à exercer dans plusieurs villes de France, au fil des échelons gravis, de receveur des finances jusqu'à trésorier payeur général. Parallèlement, il est connu comme sculpteur-statuaire sous le nom de David Ducommun. C'est sous ce nom qu'on le trouve dans le Dictionnaire des artistes suisses. Il étudie la sculpture avec Bosio et Cortot et laisse un certain nombre d'œuvres connues, parmi lesquelles une fontaine monumentale, ornée de sept statues, que l'on peut admirer à Nantes, sa ville natale, une statue en marbre de Raimbaud II comte d'Orange, réalisée pour la ville d'Orange, une Cléopâtre qui se trouve dans le Jardin des Tuileries à Paris et une statue de la Musique pour le Louvre. Il a obtenu plusieurs médailles, en 1839, 1842 et 1846. Le 29 avril 1841, il est fait chevalier de la Légion d'honneur, et le 14 août 1861 il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. Daniel Ducommun du Locle est décédé le 6 septembre 1884 à Reithel (Ardennes, France) et il est enterré à Paris, au cimetière du Père-Lachaise (39^e Division). On peut lire une brève notice nécrologique de cette « *personnalité bien étrange, qui n'a de neuchâtelois que son origine* », dans le Véritable Messager Boiteux de Neuchâtel en 1886 (p. 46 et 47).

3 – Joseph DUCOMMUN est né en 1776 (à Strasbourg selon une source non vérifiée). Il est le fils de Henry DUCOMMUN, chirurgien militaire. Après des études en pharmacie, il est nommé pharmacien militaire à Nantes en l'An V (1796-97), puis pharmacien en chef à l'hospice civil de Nantes, fonction qu'il occupe en 1804 lors de la naissance de son fils Daniel. Il épouse Louise Laurence MARTIN le 19 juillet 1803 à Paris. Tous les actes d'état civil de la ville de Paris ayant été détruits dans l'incendie de l'Hôtel de ville durant la Commune de Paris, en mai 1871, il n'a pas été possible de vérifier la graphie du patronyme Ducommun lors du mariage de Joseph. Nous ne savons pas s'il a eu d'autres enfants que Daniel, né à Nantes. Nous n'avons pas non plus trouvé la date ni le lieu de décès de Joseph Ducommun.

4 – Henry DUCOMMUN est baptisé le 19 juin 1742. Il est le fils de Daniel DUCOMMUN et de Elisabeth DUBOS. L'acte de baptême se trouve dans le Livre de l'Église protestante du Régiment suisse de Wittemer (source A) et une copie a été déposée aux minutes de Maître Dubarle, notaire à Paris, ainsi qu'un acte des quatre ministres de la ville de Neuchâtel du 8 mai 1794 (Source B). On ne sait pas où est né Henry. Ses parents étaient neuchâtelois, mais son père était peut-être déjà devenu lui-même Français, comme le lui permettait la loi après cinq ans de service en France.

Henry suit la même carrière de médecin militaire que son père. « *D'après un extrait de son dossier aux Archives du Ministère de la Guerre, il fut élève en chirurgie des hôpitaux de Metz, Longwy et Sarrelouis de 1754 à 1757, chirurgien sous-aide à l'Armée d'Allemagne d'avril 1757 à février 1762, chirurgien aide-major en Corse de 1764 à 1767. Reçu médecin à Strasbourg, il fut nommé chirurgien major du régiment de Quercy, devenu Rohan Soubise en 1767. On le trouve médecin chef de l'hôpital militaire de Carantan en 1778, médecin de l'Armée de l'Ouest en octobre 1793, médecin ordinaire de l'armée des Côtes de Brest en 1797 et enfin médecin de l'hôpital militaire de Nantes. C'est ainsi que la famille Ducommun arriva à Nantes, au hasard d'une carrière bien agitée. Henry Ducommun revendique la qualité de Français, qu'il pouvait éventuellement déjà tenir de son père, car sous l'Ancien Régime, les militaires étrangers ayant servi au moins cinq ans en France étaient considérés comme régicoles¹* » (Source A). Il est fait chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur sous la Restauration. Sa carrière militaire lui vaut d'être pensionnaire de l'Etat, ce qui est l'indice qu'il était de nationalité française.

Henry Ducommun est décédé à Nantes le 1^{er} janvier 1820 à l'âge de 78 ans et l'acte est rédigé au nom de « Ducommun » en un seul mot sans faire mention d'une origine du Locle. Les deux témoins ne sont pas de ses parents (son fils Joseph était-il déjà décédé ? ou avait-il quitté Nantes ?). Curieusement, l'acte mentionne que le défunt est « *né au régiment suisse de Wittemer et dès lors réputé né à Paris* ». Il semblerait que lorsque Henry a acquis la nationalité française, Paris lui ait été attribué « par défaut » comme lieu de naissance.

5 – Daniel DUCOMMUN est le fils de Josué DUCOMMUN et de Gertrude VOMBERG. Il épouse Elisabeth DUBOS et le couple a trois enfants : Henry, né en 1742, et deux autres enfants nés l'un le 30 septembre 1751 et l'autre le 21 octobre 1756, dont les actes de naissances sont déposés aux minutes de Maître Dubarle notaire à Paris (Source B).

C'est lui, Daniel Ducommun, qui sera le premier de sa lignée à quitter Neuchâtel pour embrasser une carrière en tant que chirurgien militaire. En 1707, à la mort de Marie de Nemours, Princesse de Neuchâtel, les Trois-États (le conseil de la Nation) choisit parmi les prétendants à la succession de se mettre sous la protection du roi de Prusse, qui est représenté à Neuchâtel par un Gouverneur. Les Articles Généraux réglaient la convention établie avec le nouveau souverain, et dans les faits, le pays continuait à s'administrer lui-même. Une disposition des Articles Généraux autorisait les Neuchâtelois à s'engager dans une armée étrangère pour autant que ce ne soit pas celle d'un pays avec

¹ Habitant d'un royaume ou d'un pays et qui, par naissance ou par naturalisation, a la nationalité de ce royaume ou de ce pays et qui, à ce titre, possède les droits qui y sont attachés, par opposition aux étrangers.

lequel le roi de Prusse était en guerre en tant que Prince de Neuchâtel. C'est ainsi que Daniel Ducommun s'est engagé comme chirurgien militaire. Il « *reçoit un certificat du colonel et capitaine du Régiment suisse de Wittemer en date du 27 octobre 1747, et dans son acte de décès, il est désigné par sa qualité de Chirurgien du Régiment de Madame la Dauphine* » (Source B). On trouve la mention de « *Daniel Ducommun, descendant de Josué, médecin au service de Sa majesté très Chrétienne* » dans le registre des bourgeois de Neuchâtel (Source A).

Daniel Ducommun est décédé le 28 février 1758 et son acte de décès a été déposé aux minutes de Maître Dubarle, notaire à Paris, le 15 juillet 1861 (Source B).

6 – Josué DUCOMMUN-dit-VERRON est le fils de Guillaume DUCOMMUN-dit-Verron. C'est la plus ancienne mention de cette branche des Ducommun signalant qu'ils sont communiers du Locle et de la Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin. Bien que l'acte de naissance de son fils Daniel mentionne que Josué est « *natif de Neuchâtel* » son acte de naissance n'a pas pu être retrouvé à Neuchâtel (pas plus que celui de sa sœur Anne Christine, la marraine de Daniel). Il est peut-être né à La Chaux-de-Fonds, mais les registres de cette époque ont disparu dans le grand incendie de la ville en 1794, ce qui rend une vérification impossible.

Il est chirurgien et épouse Gertrude VOMBERG à Neuchâtel. Le couple demeure à Corcelles où sont nés la plupart de leurs enfants : Marie Madeleine (en 1717) ; Abraham (en 1719) ; Suzanne Elisabeth (en 1721) ; Lucrece (en 1725) et Daniel (lieu et date inconnus).

« *Un acte sur parchemin lui est délivré en date du 23 avril 1700 par le lieutenant de la Souveraineté de Neufchâtel, et un autre acte par les pasteur et ancien de l'Église de La Chaux-de-Fonds en date du 24 avril 1700. Il reçoit le 5 mars 1725 un brevet de chirurgien du Roi et de la Cour de Prusse* » (Source B)

On trouve dans le fichier des Archives de l'État de Neuchâtel (AEN) plusieurs fiches au nom de Josué et de ses enfants. L'une d'elle mentionne qu'il est reçu bourgeois de Neuchâtel le 15 octobre 1725 en reconnaissance de ses services à Neuchâtel pendant la peste.

Il est décédé avant 1741, puisqu'à cette date, sa femme, Gertrude Vomberg est dite veuve. Elle-même est enterrée le 24 octobre 1752 à Neuchâtel (Fichier des AEN).

7 – Guillaume DUCOMMUN-dit-VERRON est nommé justicier à La Chaux-de-Fonds le 4 novembre 1697 (Fichier des AEN) où il demeure. Selon Ch. Tho-

mann² « *Les Ducommun-dit-Verron, branche locloise signalée dès le XV^e siècle, se prévalaient de pouvoir pêcher dans le Doubs. Leurs ancêtres étaient peut-être verriers au bord de la rivière.* »

Il est enterré le 27 juin 1708 (Fichier des AEN).

En conclusion

Si Camille DU LOCLE se targuait d'une origine locloise, celle-ci, bien que lointaine, a pu être justifiée. Mais il n'est pas sûr que Camille soit jamais venu au Locle, pas plus que son père, qui a pourtant fait la demande d'ajouter à son patronyme le nom de sa ville d'origine en Suisse. Pourquoi ce retour aux sources, en 1861 ? L'auteur anonyme de l'article paru en 1948 dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire Inférieure* donne une raison possible : « *Chaque génération de la famille DUCOMMUN vit le jour dans une ville différente. Peut-on la blâmer d'avoir voulu se rattacher à sa souche la plus ancienne et la plus immuable ? On ne saurait certes pas en faire grief à un homme [Daniel Ducommun qui prit le nom de DUCOMMUN DU LOCLE] qui, par ses dons généreux, contribua à l'embellissement de sa ville natale et à l'enrichissement de son musée.* » Une manière d'assumer son intégration dans la société française sans renier ses lointaines origines neuchâtelaises. Mais on peut aussi penser qu'au moment où le Second Empire est à son apogée et où il vient d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur, Daniel Ducommun souhaitait se présenter avec un patronyme moins « commun », justement. Il entérinait par là une habitude prise de longue date, comme on l'a vu, en se faisant appeler officiellement DUCOMMUN DU LOCLE.

Sources

Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire Inférieure, tome LXXXVII, 1948, p. 72-76.

Etat civil en ligne des villes de Nantes, Orange, Reims et Paris.

Archives départementales de Nantes – Registre des naissances 1863 - 6^e canton – p 16 à 18 : Jugement du Tribunal civil de Nantes rectifiant l'acte de naissance de Daniel Henry Joseph Ducommun du Locle du 12 mars 1863.

Archives départementales du Vaucluse – Registre des naissances d'Orange 1863 n° 72 : Jugement du Tribunal civil d'Orange rectifiant l'acte de naissance de Camille du Locle du 25 mars 1863.

2 *La Chaux-de-Fonds sous les Orléans-Longueville*, p. 47.

Images

Camille du Locle par Christian Allers :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/40/Camille_du_Locle_1895_in_Capri_-_C._W._Allers_-_Curtiss_1958_p368.jpg> [Etat : 18.05.2017]

Photo de Daniel Ducommun par Etienne Carjat :

<https://www.appl-lachaise.net/appl/IMG/bmp/tmp_4c3ca8e7e818a4847bc6ba48a453b3c4.bmp> [Etat : 18.05.2017]

Françoise Favre-Martel, habite au Locle. D'origine française et devenue Suisse (Neuchâteloise) par mariage, est passionnée depuis très longtemps par la généalogie et l'histoire locale. Elle est membre de la Société Neuchâteloise de Généalogie depuis 1998 et en est la secrétaire depuis 2002. Elle a été membre du comité de la SSEG de 2001 à 2007 et a assuré les traductions d'allemand en français pour l'Annuaire jusqu'au printemps 2017.

Charles-Henri Matthey-de-l'Endroit est originaire de Le Locle, ville où il est né en 1944 et dans laquelle il a accompli une partie de sa scolarité et de ses études. Etabli depuis plus de 40 ans à Genève, il est resté très attaché à sa région d'origine où le patronyme familial est recensé depuis le XVI^e siècle sous sa forme actuelle. Passionné d'histoire locale et de généalogie, il est membre de la Société Neuchâteloise de Généalogie depuis 2012.

Ascendance de Camille DU LOCLE

